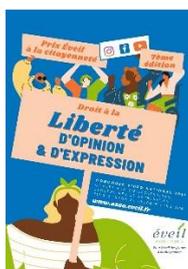


Communiqué de presse  
Croissy-sur-Seine, le 4 mai 2021

**7<sup>ème</sup> cérémonie du prix EVEIL à la citoyenneté le 27 mai 2021 : qui seront les lauréats parmi les douze collèges, lycées et centres de formation d'apprentis de France métropolitaine et d'Outre-Mer ?**



La 7<sup>ème</sup> cérémonie de remise du Prix Eveil à la citoyenneté, portée par l'association EVEIL, récompensera les meilleures vidéos parmi celles réalisées par les **douze collèges, lycées et centres de formation d'apprentis (CFA) participants**, de France métropolitaine et d'outre-mer, sur la thématique du **droit à la liberté d'opinion et d'expression**. Un **Prix Eveil catégorie Collège** et un **Prix Eveil catégorie Lycée** seront distingués. Le jury salue la qualité, la créativité et la réflexion aboutie des élèves participants cette année encore. **La cérémonie de remise des prix se déroulera dans un format inédit, hybride et en ligne le 27 mai prochain de 14h30 à 16h**. Elle sera retransmise en direct depuis un studio parisien et donnera la parole aux lauréats en distanciel.

Le Prix Eveil à la citoyenneté montre une nouvelle fois son **rayonnement national et en Outre-Mer auprès des établissements scolaires (collèges, lycées et CFA)**, ainsi que la **très grande inventivité et implication des élèves** sur le sujet, d'une année sur l'autre. Le sujet est d'autant plus important pour les élèves que l'assassinat du professeur Samuel Paty, en octobre dernier, démontre que le droit à la liberté d'opinion et d'expression est un principe encore fragile, et ce, au sein même des établissements scolaires.

**Pas moins de 390 élèves participants sont attendus à la cérémonie** de remise des prix en ligne le 27 mai !

**Les établissements participants sont :**

- le collège Suze Angely à Vieux-Habitants (97, Guadeloupe), le collège Les Maristes à Bourg-de-Péage (26), le collège Saint Matthieu à Laguiole (12), la cité scolaire Paul Bert à Paris (75), le collège Jean-François Oeben à Paris (75), le collège Antoine Courrière à Arzens (11), le collège des Bourgognes à Gouvieux (60)
- le lycée Paul Lacave à Capeserre-Belle-Eau (97, Guadeloupe), le lycée Claude Fauriel à Saint Etienne (42), le lycée technologique et professionnel Jean Rose à Meaux (77), le lycée de Mirepoix à Mirepoix (09)
- le Centre de Formation des Apprentis CMDA à Livron sur Drôme (26)

Pour visionner les vidéos participantes sur la chaîne Youtube EVEIL :  
<https://www.youtube.com/watch?v=62f63nvRtZU&list=PLFUDaCikZ73Sb6iGQH4aRAf1IER3YwNQc>

L'association EVEIL agréée par le Ministère de l'Education nationale, organise chaque année depuis 2015 le prix Eveil à la citoyenneté. Ce concours consiste, pour les élèves de collèges, lycées ou CFA de France (y compris les DOM-TOM), à réaliser des vidéos de 2 minutes sur le thème du droit à la liberté d'opinion et d'expression. En premier lieu réservé aux élèves de la région Île de France, le concours a été élargi à toute la France métropolitaine et Outre-Mer en 2019, lors de sa 5<sup>ème</sup> édition.

**CONTACT PRESSE :** Association EVEIL, Freddy Clairembault, Délégué Général,  
[freddy.clairembault@eveil.asso.fr](mailto:freddy.clairembault@eveil.asso.fr), 07 82 37 77 27.



*Pour l'éveil des jeunes  
à la citoyenneté*

**A propos de l'association EVEIL :**

ÉVEIL est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée par l'Éducation nationale. Depuis sa création en 1993, son ambition est de responsabiliser les jeunes, de leur donner envie de participer à la construction de la société et de proposer des actions d'éducation à la citoyenneté en temps scolaire et périscolaire. L'association ÉVEIL réalise chaque année :

- plus de 2700 interventions sur les enjeux de la citoyenneté dans les établissements scolaires sur tout le territoire national, dont les DOM-TOM.
- le Prix Éveil à la citoyenneté, un concours vidéo sur la liberté d'expression et d'opinion, qui réunit pas moins de 200 élèves participants de collèges, de lycées et de Centres de Formations d'Apprentis en France.

Éveil contribue à des missions de service public portées par l'État (Ministère de la Transition Ecologique, Ministère de l'éducation nationale), les collectivités (Région Ile de France, Ville de Roubaix, Ville de Paris, Conseil Départemental des Yvelines) ou des organismes privés (ENI, Dalkia Smart Building, CIEAU), engagés sur l'action citoyenne.